



Panne chaudière durant intervention : responsabilité de l'artisan

Par Martin854

Bonjour,

J'ai fait appel a une entreprise de plomberie/ chauffage afin de réaliser des modifications de fumisterie et d'hydraulique sur ma chaudière, installé il y a 11 ans par une autre entreprise.

Durant l'intervention, le panneau de contrôle de la chaudière a cessé de fonctionner. Il s'agit d'un panneau de contrôle connecté permettant le pilotage à distance de la chaudière. Afin qu'ils puissent finir leur intervention, je leur ai proposé de réinstaller temporairement le panneau de contrôle d'ancienne génération, qui ne permet pas le pilotage a distance, que j'avais toujours de côté.

Cependant, l'entreprise refuse maintenant de remplacer le panneau de contrôle qui est mort durant l'intervention, estimant qu'ils ne sont pas responsables de la panne étant donné que l'intervention ne concernait pas l'électronique.

De mon point de vue, la chaudière était sous leur responsabilité durant l'intervention, et ils ont évidemment manipulé le panneau de contrôle afin d'allumer / éteindre la chaudière et déclencher le chauffage, et j'estime donc que leur responsabilité est engagée, mais je ne suis pas parvenu a trouver de texte clair sur le sujet.

Y-a-t-il des texte législatif précisant ce genre de situations, que je puisse faire valoir dans ma négociation pour obtenir le remplacement

Je n'ai pas encore réglé le solde de la facture, car j'estime que ma chaudière ne m'a pas encore été restituée en bon état de fonctionnement (puisque certaines fonctionnalités sont manquantes). Cela peut-il m'être préjudiciable ?

Merci d'avance, et joyeuses fêtes !

Par yapasdequoi

Bonjour,

L'entreprise est responsable de la remise en service de la chaudière et doit vous la remettre en service.

Adressez lui une mise en demeure par courrier RAR puis si besoin vous saisissez un conciliateur.

Vous pouvez aussi saisir la DGCCRF [[url=https://signal.conso.gouv.fr/](https://signal.conso.gouv.fr/)]<https://signal.conso.gouv.fr/>[/url]

Par Martin854

Merci pour votre confirmation.

Ici la chaudière est bien en service (elle chauffe) mais toujours avec l'ancien tableau de bord de dépannage, et donc avec des fonctionnalités restreintes.

Je vais suivre vos conseils